

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 novembre 2015 N°1004

Délais de paiement

Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, vous convie à une conférence de presse sur le thème de la réduction des délais de paiement

Lundi 23 novembre 2015 à 10h45

Hôtel des Ministres - Salon Debré 139, rue de Bercy, 75012 PARIS

Les retards de paiement sont un frein puissant à la bonne marche de notre économie. Ils touchent un tiers des entreprises, et représentent, pour les TPE-PME, 15 milliards d'euros de ressources non investies.

Conscient de cet enjeu pour notre économie, le Gouvernement fait de la réduction des délais de paiement l'un des axes prioritaires de sa politique en faveur de la compétitivité des entreprises. La loi consommation et la loi pour la croissance et l'activité ont renforcé le cadre légal en matière de délais de paiement, de leur contrôle ainsi que le régime de sanction. Dans le cadre de ce nouveau régime, le Ministre a fortement mobilisé la DGCCRF autour d'un programme de contrôle ambitieux. Cette conférence sera l'occasion pour le Ministre de faire le bilan de l'application de ces mesures et de présenter de nouvelles réformes pour contribuer à améliorer la situation des délais de paiement de nos entreprises.

Pour des raisons de sécurité, nous vous précisons que les accréditations sont obligatoires et nominatives.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy au 01 53 18 33 80

Contact presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

